



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

**Séance du jeudi 15 février 2024**

Publié le : 06/03/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni salle Robert SCHWINT – La City-4 rue Gabriel Plançon – 25000 Besançon, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13

La séance est ouverte à 19h27 et levée à 20h37

**Etaient présents** : Mme Catherine BARTHELET, M. Gabriel BAULIEU, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN (à compter de la question n° 15), M. Sébastien COUDRY (à compter de la question n° 15), Mme Marie ETEVENARD, M. Marcel FELT, Mme Lorine GAGLILOLO (à compter de la question n° 44), M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 18), M. Christophe LIME (à compter de la question n° 15), M. Yves MAURICE, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, M. Benoit VUILLEMIN (à compter de la question n° 14), Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 15)

**Etaient absents** : Mme Frédérique BAEHR, M. François BOUSSO, M. Gilbert GAVIGNET, M. Frank LAIDIE, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Pascal ROUTHIER

**Secrétaire de séance** : M. Yves GUYEN

**Procurations de vote** : M. François BOUSSO donne pouvoir à Mme Lorine GAGLILOLO, M. Gilbert GAVIGNET donne pouvoir à M. Yves GUYEN, M. Frank LAIDIE donne pouvoir à M. Denis JACQUIN, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Jean-Paul MICHAUD donne pouvoir à Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. Pascal ROUTHIER donne pouvoir à M. Yves MAURICE

Délibération n°2024/2024.00010

Rapport n°10 - Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude de l'axe TGV Mulhouse-Besançon-Lille

## Attribution d'une subvention à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude de l'axe TGV Mulhouse-Besançon-Lille

**Rapporteur** : Catherine BARTHELET, Vice-Présidente

	Date	Avis
Commission 6	31/01/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2024 et PPIF 2024-2028 « Coopérations »	Montant de l'opération : 10 000 €
Sous réserve du vote du budget 2024 et du PPIF 2024-2028	

### Résumé :

En mars 2020, arguant notamment de difficultés liées à la COVID, la SNCF a suspendu le service sur la liaison TGV Mulhouse-Lille via Besançon, Dijon, Roissy CDG, entre autres. Depuis lors, le service n'a pas repris malgré la mobilisation des agglomérations concernées. C'est pourquoi l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée va conduire pour plusieurs de ses collectivités membres concernées par le problème une étude destinée à œuvrer pour la reprise du service. GBM est appelé à contribuer aux dépenses générées, parmi cinq collectivités partenaires.

### I. Le contexte

La mise en service de la première phase de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône fin 2011 a permis de prolonger jusqu'à Mulhouse la liaison à grande vitesse entre Besançon et Lille. Ainsi, jusqu'à 2020 un aller-retour quotidien a fonctionné entre Mulhouse et Lille, en 4 heures, desservant Belfort-Montbéliard TGV, Besançon Franche-Comté TGV, Dijon Ville, Montbard, Marne-la-Vallée, l'Aéroport de Roissy CDG, avec un départ en tout début de matinée et un retour en fin de soirée. Des relations directes sont assurées avec Roissy et Lille. Potentiellement, la liaison permettrait également de rejoindre la façade ouest de la France (Rennes, Nantes et Bordeaux) par des correspondances à Marne-la-Vallée avec les TGV inter-secteurs au départ de Lille et Strasbourg, mais également le Royaume-Uni, la Belgique et les Pays-Bas par des correspondances avec Eurostar et Thalys à Lille.

En février 2020 la SNCF a annoncé que la circulation du TGV Mulhouse-Lille allait être perturbée au cours de l'année à cause de l'indisponibilité du matériel roulant liée à un mouvement social et en raison de travaux prévus sur la LGV Sud-Est entre Paris et Le Creusot. La crise sanitaire en mars 2020 a entraîné la suspension du service du TGV Mulhouse-Lille ; sa circulation est restée suspendue depuis cette date. Dès 2022, la SNCF explique la non-reprise du service par l'effondrement du trafic aérien à Roissy CDG et par la faible fréquentation de ce TGV lorsqu'il était en circulation avec un taux d'occupation de seulement 30%, alors que le seuil de rentabilité d'un TGV se situe au-dessus de 70%.

Les agglomérations concernées (en BFC, Grand Est...) se sont mobilisées car la suspension du TGV Mulhouse-Lille porte préjudice aux territoires concernés. Ils ne disposent pas d'aéroport international à proximité et/ou sont géographiquement enclavés par rapport à l'ouest et au nord de la France, voire avec le nord-ouest Europe. L'ensemble de l'écosystème régional (entreprises, établissements d'enseignement supérieur et de santé, acteurs touristiques, ménages) est impacté.

### II. L'étude pilotée par l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée

Face à cette situation, l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée a décidé de mener une étude spécifique. Pour rappel, GBM en est membre parmi d'autres EPCI et collectivités françaises, suisses, allemandes et des CCI. L'étude a un double objectif : identifier les conditions nécessaires à la reprise de la mission Mulhouse-Lille par TGV ; fournir un argumentaire précis envers la SNCF et d'autres opérateurs ferroviaires, étayé par des données de développement de la fréquentation. Il s'agit de démontrer que cette liaison est viable économiquement. À cette fin, l'étude

traitera des différents trafics pouvant être captés, de son positionnement dans la grille horaire nationale, de son modèle économique et des prolongements potentiels au-delà de son parcours actuel. Il s'agira également d'identifier ses points de différenciation par rapport à des TGV assurant cette liaison mais avec correspondance à Paris intra-muros, ainsi que l'analyse de la concurrence avec les autres modes de transport (avion, voiture individuelle).

Vu le niveau d'expertise requis, il sera fait appel, aux côtés du secrétaire général de l'association, à un bureau d'étude spécialisé (à hauteur de 30 000 € sur un coût global de l'étude de 50 000 €).

Plusieurs collectivités ont donné leur accord pour contribuer à son financement : Région Bourgogne-Franche-Comté, Dijon Métropole et, en Suisse, les Cantons de Berne, Soleure et Bâle-Ville.

Membre de l'association, Grand Besançon Métropole (GBM) souhaite apporter une contribution financière à hauteur de 10 000 € et ainsi soutenir la démarche de Trans Europe TGV qui répond à un enjeu fort pour l'agglomération et, au-delà, pour la région Bourgogne-Franche-Comté.

Celle-ci serait versée en une fois après délibération.

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 10 000 € à l'association Trans Europe TGV Rhin-Rhône-Méditerranée pour l'étude de relance de la liaison TGV Mulhouse-Besançon-Lille.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

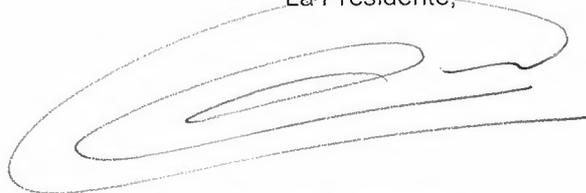
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



M. Yves GUYEN  
Vice-Président

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon